L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 5 OCTOBRE 1886

Anniversaire.

Le vingtième anniversaire de l'Association de Bienfaisance des Bouchers a été une fête brillante et toute cordiale. Ainsi que nous l'écrivions il y a peu de jours, le cortège qui s'est montré par les rues de la Nouvelle-Orléans, a prouvé, à ne s'y pas tromper, que la Société des Bouchers est en pleine prospérité, et que, depuis l'an dernier, il lui est venu bien des membres, et des membres précieux, au concours desquels elle ne peut que gagner.

Tant mieux ; ce nombre accru accroîtra aussi les moyens de faire de la bienfaisance, et l'on sait que la bienfaisance est la devise de cette vaillante organisation de travailleurs, de citoyens excellents.

Membres, membres honoraires, invités, tout le monde a été fidèle au rendez-vous pris, dimanche ; à l'heure réglementaire on se tenait en marche, dans le meilleur ordre.

Cette fois le temps qui, au cours de cette saison, a mouillé tant de dimanches, et contrarié tant de fêtes soigneusement organisées, s'était mis au sec ; un beau soleil, mais soleil d'automne, sans brutalité, mettait tout le monde en joie.

Les Bouchers, ainsi que toutes les Sociétés, aiment à processionner ; pourtant comme ils se préoccupent aussi de l'hygiène, ils savent que les marches forcées ne sont rien qui vaille ; qu'il est prudent, qu'il est sain de faire des stations, surtout quant ces stations sont à bonne enseigne.

Aussi, en gens prévoyants, ils avaient ponctué leur itinéraire d'excellentes haltes, et ils n'ont point manqué de s'y arrêter..

C'est ainsi que la colonne a visité MM. Baptiste Mathéran et G. Tujague, chez lesquels le temps n'a pas été perdu.

Là on a peloté avant partie ; là on a fait honneur à des rafraîchissements en abondance et qui tous ont trouvé débouché. Pardonnez le mot.

Rien de mieux, car celui qui reçoit, ne connaît pas de plus vif plaisir que celui de voir des invités faire honneur à l'hospitalité. Et puis lorsqu'on se rend à un banquet, l'apéritif est de rigueur.

Après ces stations, non balnéaires, puisque l'eau n'y était pour rien, on a repris l'itinéraire plus gaillardement que jamais, et l'on s'est rendu au local que l'Association affectionne, et qu'elle choisit chaque année à pareille date : la Loge de l'Etoile Polaire.

Là, tous les officiants étaient à leurs postes : cuisiniers, mitrons, maîtres d'hôtel, garçons de salle. On savait que l'on aurait affaire à des convives bien préparés, peut-être même un peu pressés, et on s'était arrangé de façon à ne point les faire attendre.

La table était donc complètement préparée, dans tous ses atours, offrant large place à plus de deux cents personnes. Vite les places étaient indiquées, et toujours dans un ordre parfait on se mettait à table, au coup de maillet du populaire président, M. Paul Esteben, qui invariablement sait recevoir ses hôtes avec une humeur charmante.

Nous ne vous donnerons pas le détail du menu ; il va de soi que maître Cazères y avait mis tous ses soins, tout son art. Tout était là à profusion et choisi avec goût, variété.

M. Bernard Cazères, le véritable maître de cérémonies du jour, s'était aussi entouré d'un état-major parfaitement entendu, nombreux ; si bien que pas un alo ces deux cents et quelques dîneurs n'a eu à se plaindre du service. Les garçons de salle allaient au-devant de vos désirs.

Le premier des invités devait être et était, en effet, le vicomte Paul d'Abzac, Consul Général de France, que l'affection et l'estime de tous ses nationaux entoure, comme celle de la population louisianaise entière.

C'est à lui que le Président a porté le premier toast, officiellement sans doute, mais cordialement surtout. La façon dont il y a été répondu par les convives en était un témoignage éloquent. Pendant bien des minutes se sont prolongées les triples ou quadruples croches des fourchettes, des couteaux. Le Consul-Général était debout, prêt à répondre ; mais la symphonie allait toujours.

Le vicomte d'Abzac, nous croyons l'avoir déjà écrit, sait condenser des idées en peu de mots ; et c'est surtout à table que ce talent a son prix. Redoutables, en effet, sont les parleurs qui, en pareille circonstance, s'attardent dans leurs phrases. Ils sont de vrais hors-d'œuvre, et l'on en conviendra, les hors-d'œuvre au dessert sont hors de place aussi.

Cette réponse du Consul Général a été très heureuse. Il a chaleureusement exprimé le plaisir qu'il éprouvait à se retrouver au milieu de l'Association des Bouchers, institution honorable à tous les titres ; puis, se reportant au voyage qu'il a fait récemment, il a dit que ce qu'il a vu là-bas, ce qu'il a observé de près, lui a prouvé, lui laisse la conviction intime que la République Française repose sur la forte base de la volonté manifeste de la nation ; que les apaisements se font chaque jour ; que l'immense majorité du peuple français s'est ralliée à la forme du gouvernement actuel, que la France, rendue au sentiment de pleine sécurité, à la prospérité, marche, dans son calme et dans sa force, vers les grandes destinées qui sont les siennes.

Cette concise et éloquente réponse, tout un hommage rendu à la France et à ses institutions, a été chaleureusement applaudie. Le Consul Général l'a couronnée par ce toast : A la France, à la République Française !

La Presse de la Nouvelle-Orléans était représentée à ce banquet par MM. A. E. Olivéra, du *Times-Democrat* ; L. C. Quintero, du *Picayune* ; J. Fleming, du *Daily States*, E. Rivoire, du *Franco-Louisianais* ; E. Serres, de l'*Indépendant*. Tous ces messieurs, sauf les deux premiers, ont pris la parole, ainsi que M. Padron, du *St. Bernard Eagle*.

Des toasts ont aussi été portés par MM. Gastinel, de la Société de Bienfaisance Française ; M. Laplante, de l'Union Française ; M. Rambaut, de la Société de Jefferson ; J. Larrieu, du Club de la Démocratie Française ; Weinfurter, des Fils de la Louisiane ; Mercadal, de la Société Portugaise ; Cha. Callimer, de la Nouvelle Société Portugaise ; P. J. Thomas, du Eagle ; A. Sambola, de la Société de St. Maurice ; Contreras, des Jeunes Fils de la Louisiane ; Weinfurter, des Jeunes Pélicans ; Walloft, du Peacock.

Les officiers de l'Association des Bouchers sont :

Président, Paul Esteben ; vice-président, André Mailhes ; trésorier, B. Mayle ; secrétaire, G. Pérès. Directeurs : J. P. Roude, Adolphe Mouledoux, L. Verges, J. Rourkan ; Michel Dutrey, V. Dugez, M. Farrant, H. Dutrey, J. Dibos et U. Decuzzeide. Collecteur, B. Cazères. Grand marshal, John Soubie ; aides du marshal, J. Pujol, P. Tapie, F. Forio, J. E. Naudon et J. Hug.

Les membres du Comité du banquet ont eu un rôle trop important pour que nous ne citions pas aussi leurs noms : MM. P. Esteben, président ex-officio ; A. Mailhes, président ; M. Dutrey, F. Forio, J. Dibos, J. P. Naudon, B. Mayhie, H. Dutrey.

—Au grand dîner pour la fête de mai, quoiqu'il y ait eu peu de cérémonie, Mlle Litti a été admise à table.

Elle a prouvé d'être bien sage. Mais elle a devant elle un gros monsieur complètement chauve, et elle ne le quitte pas des yeux.

—Oh ! maman, s'écrie-t-elle, vois donc le monsieur ; il a la tête toute nue !

Théâtre de l'Opéra.

Une dépêche de la Presse Associée nous avait laissé croire que M. Maugé, directeur de l'Opéra, parti de Rotterdam le 18 septembre, était arrivé à New York le 29 ou le 30 ; nous nous trompions.

En effet, voici le télégramme que nous avons reçu hier matin :

" New York, 3 octobre 1886.

" A L. Placide Canonge,
" Nouvelle-Orléans, Louisiane.
" Bureau de l'ABEILLE, N. O.

" Arrivé ce matin, je n'occupe à conclure des arrangements pour le transport de ma troupe. Je partirai mardi.
" MAUGÉ. "

Le directeur de notre troupe française arrivera donc à la Nouvelle-Orléans vendredi matin ou jeudi soir, selon le train (matin ou soir) qu'il aura pris à New York.

—Nos remerciements à M. Baldasano y Topete, consul d'Espagne, qui a bien voulu nous adresser un exemplaire de *Pepita Ximenez* (traduction anglaise), par M. Juan Valera, son oncle, croyons-nous, et écrivain qui figure au premier rang des littérateurs espagnols contemporains.

Ce roman est précédé d'une fine introduction, écrite par l'auteur expressément pour l'édition américaine.

THÉATRE FARANTA. — Nous n'avons pu assister hier à la première représentation de *Ragged Jack, the Vagabond*. Nous tenons néanmoins, et de bonne source, que la salle était pleine et qu'elle a fait un succès à la pièce, à M. Richard J. Riley et à la troupe.

Ce soir, seconde représentation.

AMUSANT ÉPISODE.—Un amusant épisode de la vie de M. Gould, le grand millionnaire américain, pris dans le *Journal des Transports*.

On raconte dans le bureau de M. Gould une histoire sur sa résolution de prendre de l'exercice, ainsi que son médecin le lui avait conseillé il y a deux ans :

—Je ne demande pas que vous vous livriez à un exercice violent, disait le docteur ; quelques exercices simples pendant une heure par jour suffiront.

—Très bien, dit Gould ; dites-moi exactement ce qu'il faut faire.

Le médecin enseigna alors au millionnaire à exécuter une variété de mouvements, tels que plier et étendre les bras, gonfler les poumons et en chasser l'air lentement, frapper la poitrine avec les mains et courber le corps de côté et en arrière. Le jour suivant, lorsque ses associés Conner et Morosini jetèrent un coup d'œil dans son bureau particulier, où il était assis en train de lire des lettres arrivées par le courrier du matin, ils furent stupéfaits de voir Gould se livrer à une série de contorsions indiquant tout à fait une folie furieuse.

Les yeux étaient fixés sur un manuscrit, et il semblait occupé à le lire ; en même temps sa chétive personne exécutait les mouvements les plus étranges. Avait-il une attaque ? Non : sa face calme n'indiquait ni agonie, ni indisposition. Avait-il le cerveau dérangé ? C'était ce que pensaient les deux associés.

—Qu'avez-vous, monsieur Gould ? demanda enfin Conner en s'approchant avec précaution.

—Y a-t-il quelque mauvaise nouvelle dans la lettre ? dit Morosini.

—Non, non, répliqua Gould en faisant le moulinet avec son bras, je me donne de l'exercice sans perdre de temps.

Propos de chambrée :

—Sergent, sans vous commander, pourriez-vous me dire ce que c'est que les îles Marquises ?

—Certainement, fusilier.... Il est connu que c'est un lieu de déportation pour les personnes de la noblesse....

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nlle-Orléans, 5 octobre 1886.—Indications.—Pour la Louisiane et le Texas, beau temps, vents du nord devenant variables, température presque stationnaire. Pour l'Arkansas, beau temps, vents variables, pas de changement notable dans la température.

Les rivières resteront à peu près stationnaires.

Température du 4 octobre 1886.
Thermomètre de R. SCHMUTZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	66	19
Midi.....	81	27
3 P. M.....	80	26⅔
6 P. M.....	78	25⅓

Nlle-Orléans, 4 octobre 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta.....	72	Nashville, Tenn...	71
Augusta, Ga.....	76	Pittsburg, Pa.....	64
Savannah, Ga.....	72	Cairo, Ill.....	72
Mobile, Ala.....	78	Davenport, Iowa..	72
Montgomery, Ala..	75	Dubuque, Iowa....	74
Vicksburg, Miss..	76	Keokuk, Iowa....	74
Galveston, Tex....	74	La Crosse, Wis....	70
Indianola, Tex....	—	St-Louis, Mo.....	74
Shreveport, La....	75	St-Paul, Minn.....	71
Corsicana, Tex....	—	Leavenworth, Kan.	78
Chattanooga, Tenn	76	Omaha, Neb.....	72
Cincinnati, O.....	70	Yankton, D. T....	74
Louisville, Ky....	72	Key West, Fla.....	82
Memphis, Tenn....	74	Nlle-Orléans, La..	79

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

John Ennis à Mlle Laura Osburn;
Geo. Vaner à Mlle Theresa Wille;
Joseph Benjamin à Mlle Mary Adolph;
Joseph Streitmiller à Mlle Maria F. Miller.

Naissances.

Mme Alexander Bendix, une fille.
Mme Marcus T. Casbeer, un garçon;
Mme Raoul Sempe, une fille,
Mme John Best, une fille;
Mme Jacob Stecken, une fille;
Mme Andrew Armbruster, un garçon;
Mme Dennis J. Sullivan, une fille.
Mme Albert Maxwell, un garçon.

Décès.

Michael Hennessey, 40 ans, Houston, Texas.
Mlle Rita Howard, Asheville, N. C.;
Benjamin B. Flake, 3 ans, rue Milan, près Carondelet;
Florance Brown, 31 ans, 65 rue Villeré côté Sud;
Stavso Athanasiades, 41 ans, 139 rue Bienville.
Maurice Kaufman, 48 ans, 408 rue Remparts côté Sud;
Angélique Dubreuil, 17 ans, rue Deuxième, près Liberté;
Clémence Gerber, 78 ans, 33 rue Roman côté Sud;
Jean Morris, 1 jour, coin St Claude et Mandeville.
Wm Patterson, 1 mois, 247 rue Gasquet.
Mme Veuve Mary Mack 52 ans, 139 rue Douane.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 110 personnes, dont 12 de la phthisie pulmonaire, 14 de fièvres diverses, 3 de la diphthérie, 3 de la maladie du cœur, 3 de la maladie de Bright.

Ages.—Au-dessous d'un an, 21 ; de 1 à 2 ans, 6 ; de 2 à 5 ans, 3 ; de 5 à 10 ans, 3 ; de 10 à 15 ans, 5 ; de 15 à 20 ans, 3 ; de 20 à 25 ans, 4 ; de 25 à 30 ans, 5 ; de 30 à 40 ans, 15 ; de 40 à 50 ans, 13 ; de 50 à 60 ans, 9 ; de 60 à 70 ans, 12 ; de 70 à 80 ans, 6 ; de 80 à 90 ans, 4 ; de 90 à 100 ans, 0.

NATIONALITÉS.—Anglais, 0. Français, 3. Allemands, 8. Irlandais, 14. Italiens, 1. Louisianais, 66. Américains [autres que Louisianais], 13.

Il est mort 57 personnes du sexe masculin, et 53 du sexe féminin.

Il y a eu 17 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 27 certificats de décès.

Proportion des décès par la base de 1.000 par an, dans la semaine 22.12 ; blancs 29.02, couleur, 24.03.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Dr John Leonard Posey à William Dunbridge, un terrain sur le Bayou St-Jean.....$400

Mme Yve Hauriet A. Ames à Mme Adèle Ames, une portion de terre dans le 3me district, dans l'île bornée par les rues St-Charles, Prytanée, Melpomène et Terpsichore.....$5000

La même à Mme Mamie Ames, un terrain dans le 3me district dans l'île bornée par les rues Troisième, Deuxième, Constance et Magasin.....$4000

D. John Bowman, du Southern Building & Homestead Assistance, une portion de terre dans le 6me District dans l'île bornée par les rues Laurel, Belleath, Dufossat et Live Oak.....$2250

Yve. Thomas Wiltz à Anthony Sambola, un terrain dans le 3me District dans l'île bornée par les rues Louisa, Bourgogne, Piété et Dauphine $1,350

Michael Long à Mlle C. P. Winn, deux terrains dans le 6me district, dans l'île bornés par les rues State, St-Charles et Burtheville.....$14

Alf. Bryan à Mlle C. P. Winn, un terrain dans le 4me district, dans l'île borné par les rues Harmonie, St-Denis, St-Patrick et Chestnut.....$13

Mme M. L. Buck à Mlle C. P. Winn, un lot de terre dans le 6me district, dans l'île borné par les rues Pitt, Jeannette, Arabella et l'Avenue Nashville.....$11

P. A. Bacas à Mlle C. P. Winn, un terrain dans le 6me district dans l'île borné par les rues Front, Upperline, Water et Bayou.....$41 00

John Harris à Mlle C. F. Winn, deux terrains dans le 6me district, dans l'île bornés par les rues Perrier, Colisée, Josaph et Octavie.....$72 75

Mme M. Murton à Mlle C. P. Winn, un lot de terre dans le 6me district, dans l'île borné par les rues Perrier, Prytanée, Arabella et l'Avenue Nashville.....$16 00

Cour de Circuit des Etats-Unis—Mme Caroline O. Stanwood de Pensylvanie, exécutrice de Isaac U. Stanwood, son mari décédé contre Wm C. Thomas.—Procès pour un billet à ordre de $559,10 avec intérêts et dépens.

Cour civile de district.—Le testament de Mme Cornélie Warren, femme de Mich. Musch, a été ouvert à la cour civile de district. La défunte laisse tous ses biens à son mari qui est constitué exécuteur testamentaire.

Les inventaires des successions suivantes ont été faits :

De Peter M. Peterson. Fonds $157, comptant $14, 489 02, or $7 50, propriété foncière $6,450, meubles $130 ; total $6,646 90. Dettes en faveur du cimetière Greenwood non appréciées.

De James Ginart. Total $7819.

De Alexander F. Lewis, $1000.

De Martin Peters, $1100.

De Edward F. Stockmeyer, comptant $6047 90 ; actions et propriétés foncières $38,299 45.

De Joseph Heintz ; total $700.

De Ann Cusick ; total $800.

Les successions de Armand Tournon, J. F. Meda et Martin Albert sont ouvertes.

Les enfants mineurs et les héritiers de N. W. Pope contre L. N. O. & Texas R. R. Cie.

James E. Robertson, de la paroisse Iberville, en sa qualité de tuteur des enfants, réclame $25,000 de dommages, le défunt ayant été projeté sur la voie ferrée d'un train de la compagnie, à 5 milles de la Nlle-Orléans, et étant mort des suites de ses blessures.

Cour Criminelle de District.—Section A.—Juge Alfred Roman.—Jurés pour cette :

Adolphe Levy.	Geo. H. Faber.
Emile L. Bernard.	Wm Weber.
D. Gelpi.	Robert H. S. Martin.
Abram I. Levegich	John F. Guild.
Frank Marmion.	John B. Davenport.
Edward Maloney.	Henry Bornwasser.
Benj. S. Theard.	Geo. Clark.
Aug. Deinel.	Patrick Manning.
Wm Weber.	C. A. Bisso.
E. Asher.	T. G. Sutser, and.
Alex. Lagan.	Edgar W. West.
David Lavy.	Ernest J. Baudier.
J. M. Cressy.	Conrad A. Duvic.
O. E. Orr.	Maurelle Bauhigue.
Louis Schindler.	Luk Dillon.
Gustave Ensminger.	Patrick Gannon.
Peter J. Martin.	A. Langas.
Richard Bell.	Reuben G. Bush.
John Marsadel.	Jules B. Ganuss.
Jacob S. Feitelsman.	Andrew Lovejoy.
Alexander Lazare.	Peter Farrel.
Emile Delvaille.	Arnold Edmonds.
Edmund S. D. Logan.	James J. Fennerty.
Joseph Buddendorff.	August Leicher.
Michael J. Brady.	W. R. M. ck.
Edward Leland.	Harve Cree.
Alexander Manson, Jr..	Hermann Shroeder.
Robert D. Davis.	David Melville.
Aulitée Marychal.	Reuben Whitmer.
Charles Mandeville.	J. Cristian Waldo.
Frank Madius.	Bernard Scrriever.
	John M. Shannon.

Cour du recorder Davey—Walter Crawford et Pete Worth, accusés du vol, ont été envoyés en prison faute d'une caution de $100.

Willie Aron Brumm, bataille et bris de paix, $10 ou 20 jours.

John Burthe, insultes et abus, $10 ou 20 jours.

Viley Powell, bataille et bris de paix, $10 ou 20 jours.

Cour du recorder Burthe—George Quest, bataille et bris de paix, $5 ou 10 jours.

Pat Garrick, Charles Dietrich, Emma Brown, Mme Charles Gabriel, Marie Hauley et Lucinda Hauley, bris de paix, $10 ou 20 jours chacun.

Grace Coyle alias Cold Day, prostituée, $10 ou 20 jours.

Martha Fitzgerald, même accusation, $5 ou 10 jours.

Maria Johnson et Jane Kellog, bataille et bris de paix, $5 ou 10 jours.

Permis de bâtir.—Des permis ont été délivrés à M. P. Daniel, pour bâtir dans le 3me district, rue Gigod, entre St-Bernard et Annette, une maison en bois sans étage. Coût $1,200 Joseph Gagin, architecte.

A M. W. B. Spenser, pour bâtir, rue du Camp, entre Aline et Delachaise, une maison en bois de $50, dont il sera l'architecte.

Grand assaut d'armes.—MM. Casella et Vital Lebailly.—Nous avons eu, dimanche, un assaut extrêmement émouvant et qui a très vivement intéressé ceux qui avaient eu le bon esprit d'y assister. Ils n'étaient pas très nombreux, nous devons l'avouer. Nous avons été désappointé presqu'autant que les principaux intéressés, presqu'autant que MM. Casella et Vital Lebailly. Nous nous attendions à voir la colonie française et la colonie italienne donner en masse ; il n'en a rien été. Quelle en était la cause ? Un peu les fêtes et les banquets de sociétés de bienfaisance et, beaucoup, le beau temps, un magnifique temps d'automne, qui permettait, pour la première fois, depuis le commencement de l'été, d'aller prendre, à la campagne, un bain d'air frais et pur.

La séance était présidée par M. le vicomte Paul d'Abzac, ayant à sa droite M. le consul d'Italie, tout récemment arrivé parmi nous, et, à sa gauche, M. Armand Pillié, jadis, une des plus fines lames de Paris.

Que MM. Fassy, Andrieu, Lewis, Martinez et Duquesnay nous permettent, pour cette fois, de ne pas insister sur leurs différents assauts où ils ont montré leur habileté ordinaire. Nous avons hâte d'arriver à l'événement de la séance, à la rencontre si impatiemment attendue de MM. Casella, le célèbre tireur italien, qui nous arrivait, précédé d'une grande réputation bien méritée et Vital-Lebailly que nous croyons connaître, depuis longtemps qu'il travaille parmi nous, et qui nous réservait, pour la circonstance, plus d'une agréable surprise.

Une vive émotion s'est emparée du public, quand les deux maîtres sont arrivés sur la scène. Dès l'abord, M. Casella, avec sa taille au-dessus de la moyenne, sa large carrure, sa poitrine merveilleusement développée, son costume noir, des pieds à la tête, a produit un grand effet. Il était vraiment beau à voir, quand le corps droit, la tête haute, l'épée en avant, il a fait face à son adversaire.

Quant à M. Vital-Lebailly on le connaissait déjà, on savait ce qu'il est et ce qu'il sait faire dans les circonstances ordinaires. Il avait souvent admiré son agilité, la finesse de son jeu, son faire toujours classique et d'une correction qui ne se dément jamais ; mais on ne l'avait jamais vu aux prises avec un joueur aussi redoutable. C'est là, quand ce qui le concerne était la non-rivalité du public. On connaît sa modestie, sa réserve ; son cercle est assez restreint, mais il s'y est fait d'ardents amis. Ces amis-là n'étaient pas sans une certaine inquiétude. Dès les premières passes, ils ont été complètement rassurés. Il a déployé une agilité, une vigueur, une rapidité dans les attaques, une habileté dans les parades, qui ont étonné ceux qui l'avait le plus fréquenté. Il a donné la mesure de ce qu'il sait faire et a grandi considérablement aux yeux de ses partisans.

Le premier choc a été une suite d'attaques, de parades, de ripostes et contre-ripostes où les deux adversaires ont déployé une merveilleuse habileté.

L'assaut est au duel ce que la petite guerre est à la grande. On ne s'y tue pas, on n'y verse pas le sang ; mais on y emploie les mêmes moyens pour venir à bout de son adversaire ; on y met en œuvre toutes les ressources de la tactique. Il y a la stratégie offensive, la stratégie défensive. Ce qui distingue l'école française, ce qui en fait la supériorité aux yeux de ses partisans, qui, croyons-nous, sont dans la vérité, c'est qu'elle cultive également la défensive et l'offensive, en d'autres termes, la parade et l'attaque. Ce qui caractérise l'école italienne, ce qui en constitue le dégagé un peu la parade pour *foncer* sur l'ennemi, suivant une expression populaire. Les Italiens ont des coups droits d'une fondroyante instantanéité. Ils se découvrent quelquefois, mais la rapidité du mouvement les sauve trop souvent.

M. Casella possède au plus haut degré, cette qualité de l'école à laquelle il appartient, et il y joint la parade, qu'il manie fort bien, comme un très-habile tireur français ne qu'il est, un adversaire extrêmement dangereux. Nous avons entendu des amateurs lui reprocher ce mélange des deux écoles. Il nous semble qu'il faudrait, au contraire, l'en féliciter. Il joint ainsi les avantages de l'une aux avantages de l'autre. C'est là précisément ce qui fait l'originalité et, aussi, la puissance de son jeu. Il a eu des coups droits superbes ; nous citerons, surtout, de lui, un battement de quarte dégagée fort habilement exécuté, et qui a soulevé les applaudissements de la salle.

Du côté de M. Vital Lebailly qui nous le répétons, a émerveillé, son public et s'est révélé tireur de premier ordre, nous mentionnerons un coup d'arrêt pris dans la ligne de seconde sur une attaque au marché du Vital-Lebailly. Les bravos ont éclaté dans toute la salle, surtout parmi les juges.

Il faut nous arrêter ici, à notre grand regret ; l'espace nous manque, mais nous reviendrons sur cet intéressant sujet, dans un numéro prochainement l'occasion, car M. Casella nous reste quelque temps encore ; nous lui devrons une seconde séance aussi émouvante que la première, et nous espérons que, cette fois, la foule se pressera dans la salle. Le public a fait un injuste en n'assistant pas à ces nombreux assauts d'armes. Il a une revanche à prendre ; nous avons la confiance qu'il la prendra éclatante. La Nouvelle-Orléans se trouve rarement à pareille aubaine. Nous pensons, du reste, que la seconde séance aura lieu sous le patronage des deux consulats de France et d'Italie ; c'en est assez pour donner le branle aux deux colonies.

Commissariat des Etats-Unis.—L'affaire de W. B. Barrett, accusé d'avoir volé la malle, est venue devant le commissaire Wright, hier matin. L'accusé a été envoyé devant la cour criminelle sous caution de $500.

Cheval emporté.—Samedi matin, un cheval attelé à une voiture conduite par M. J. C. Shaw, a pris peur au coin des rues Prytanée et St. André et a été arrêté au coin des rues Tchoupitoulas et St. André.

Le cheval n'avait aucune blessure ; la voiture a été endommagée pour $10.

Bris de paix.—Un jeune homme du nom de Joe Finans, a été arrêté dimanche soir, au Marché Français, où il troublait la paix publique.

Il a été condamné par le juge Burthe à 30 jours de prison.

Chute.—Samedi dernier, un peintre du nom de Philippe Curry qui travaillait rue Canal entre les rues Broad et Liberty est tombé du haut de son échelle, d'une hauteur, de 10 pieds, et s'est grièvement blessé au côté droit.

Il a été transporté chez lui rue Levée entre Montégut et Clouet où il a reçu les soins d'un médecin.

Voleurs.—En l'absence de M. et Mme Saco, qui habitent rue Decatur No. 201, des voleurs qui ne sont introduits chez eux leur ont dérobé une somme de $250, un lot de vêtements et du linge de dessous.

Il y a environ trois semaines des inconnus qui avaient pénétré dans la maison avaient tenté de l'incendier en mettant le feu à de la paille ; mais les flammes ayant été aperçues à temps le feu avait été éteint aussitôt.

Accident.—Dans la journée de dimanche, le capitaine Thomas O'Neil allait détacher un cheval qu'il avait mis au vert, lorsque l'animal a pris peur et a traîné pendant quelques mètres le capitaine dont les jambes s'étaient entremêlées dans les rênes. Il a eu le bras droit cassé en deux endroits. Il a été soigné par le Dr Mcintosh, de l'hôpital de marine.

Le pont de la rue Broad.—Les habitants de la rue Broad se plaignent de la perte continuelle de temps que leur occasionne le pont placé sur le bayou à la hauteur de cette rue. Les commerçants, dont le temps est précieux, ont très souvent à attendre le passage de plusieurs bateaux et sont, la plupart du temps, forcés de gagner la rue Galvez ce qui en temps de pluie est tout à fait incommode.

Incendie.—Hier matin, à 12 heures 20, le feu s'est déclaré au coin des rues Marigny et Robertson, dans une épicerie tenue par Mme M. Cusack, dans une maison en bois appartenant à M. G. Frigola.

La maison a été totalement détruite. Elle était assurée à la "Crescent Company" ; mobilier et marchandises étaient assurés $300 à la compagnie "Tentonia." La maison voisine, No. 223, a été fortement endommagée. Elle était assurée $300 à la "Crescent Co."

Rixe.—Patrick Keegan, Thomas Fitzgerald et leur bande ont troublé la paix publique au coin des rues Philippe et Tchoupitoulas, dans un bar-room où ils ont pris de nombreuses boissons qu'ils ont refusé de payer. Lorsque le propriétaire les a mis dehors, il s'en est suivi une rixe au cours de laquelle Fitzgerald a eu le crâne contusionné d'un coup de gourdin, le sergent Gogan a été blessé à la tête alors qu'il tentait d'arrêter les combattants. Fitzgerald et Keegan ont été arrêtés.

Rattu—Une bande de "hoodlums" a battu dans la journée de dimanche au coin des rues Delord et Tchoupitoulas un nègre du nom de Joseph Brooks. Un nommé John Killey, qui faisait partie de la bande, a été arrêté, et le blessé qui est dans un état critique a été envoyé à l'hôpital.

Le Capitaine Dunn.—Le capitaine A. Dunn a été nommé assesseur du 3me district, en remplacement de M. Joseph Baker, décédé.

Sous une balle de coton.—Hier, à 1 heure 45 de l'après-midi, un nommé Joseph Weber qui travaillait sur le steamship Marine, au pied de la rue Celeste, s'est trouvé pris sous deux balles de coton qui lui sont tombées sur le corps.

Il a été gravement blessé à la figure.

Autre chute.—Hier, à onze heures du matin, un nègre du nom de Jackson Rutledge qui réparait le toit de la maison occupée par Mme Turneau, rue Clio, entre Carondelet et Baronne, a perdu l'équilibre et est tombé sur le sol, d'une hauteur de 40 pieds. Il s'est cassé le bras droit et a reçu plusieurs autres blessures à la tête. Il a été transporté à l'hôpital.

Querelle.—Hier, à 5 heures 30 du soir, une querelle s'est élevée rue Derbigny, No. 561, entre un nègre du nom de Elijah Anderson et sa femme Julia.

Celle-ci a été fortement contusionnée à la tête par les coups qu'elle a reçus.

On ignore le motif de cette rixe.

La blessée a été soignée par les médecins de l'hôpital, qui ont déclaré ses blessures sans gravité. Elijah a été arrêté.

Arrestation.—Un nègre de 18 ans, nommé Peter Thomas, a été arrêté hier sur l'accusation portée contre lui par un nommé Geo Seixlnayder, député shérif, qui déclare que c'est un convict évadé.

Thomas avait été envoyé au pénitencier il y a environ deux mois. Il devait y purger une peine de 18 mois pour vol. Il s'était échappé le 30 septembre.

Paragraphes.—Dimanche, à 10 heures du matin, un nègre de nom de David Wanick a marché sur un tesson de bouteille, devant chez lui, que Bienville, près Marais. Il n'est compté une artère du pied droit. La blessure a été soignée par les médecins de l'hôpital qui l'ont déclarée sans gravité.

—Notre confrère et ami, M. James M. Augustin, fait partie depuis hier du personnel de rédaction du *Daily States*. Le *City Item* perd en lui un collaborateur précieux. Pendant près de sept ans, il y a travaillé, y a rempli d'importants emplois où ses connaissances variées, sa brillante intelligence ont pu se révéler.

—Un enfant du nom de Jos. Williams, est tombé dimanche du train du West End sur la voie et a eu le pied droit écrasé. Il a été transporté à l'hôpital.

—Un maçon du nom de Emile, qui se promenait en état d'ivresse sur la voie du chemin de fer du Texas Pacifique, est tombé et a été grièvement blessé.

—Hier matin, un nommé St. Costers a été arrêté au coin des rues Canal et Wells. Il avait en sa possession une petite table qu'il avait volée. Il a été écroué à la 3me station.

—Frank Pasour, couleur, est arrivé dans la journée de dimanche de la paroisse St-Charles où il avait reçu un coup de revolver d'un autre nègre. Il a été envoyé à l'hôpital.

—Fred. Nickalaus a attaqué et battu samedi sans provocation un nommé Bernard Reuley, rue Girod, près Franklin.

—Lilian Corrien, une fillette de 5 ans, est tombée du haut d'une galerie rue Decatur No 233, et s'est fracturée le poignet droit.

—Dimanche matin, alors que M. T. Hester débouchait une bouteille d'eau minérale au salon situé au coin des rues St-Louis et Galvez, la bouteille a fait explosion et il a été blessé à la main.

—Walter Crawford, pour vol avec effraction en plein jour, a été arrêté avec Peter Werther et incarcéré à la Gine station.

—Un certain Henry Helm a été arrêté pour bris de paix.

—Un train du Fort Espaghol a renversé au coin des rues Henriette et Salcedo une vache qui a eu une des jambes de devant fracturée.

—Un nègre du nom de Homer Perce a été arrêté pour détournement au coin des rues Magasins et Berlin.

ECOLES PROFESSIONNELLES.—On sait qu'il existe, en France, pour les enfants moralement abandonnés deux écoles professionnelles : l'une, à Montfavrain, pour les industries du meuble, l'autre, à Villepreux, pour l'horticulture et le jardinage.

Ces créations, établies dans des conditions excellentes, tant au point de vue de la réduction des dépenses qu'au point de vue des résultats pratiques, ayant fort bien réussi, l'administration a voulu étendre l'expérience.

En conséquence, elle vient de créer pour trente jeunes filles, et cela sans aucun frais pour le département, une école professionnelle de fleurs artificielles. Et vertu d'un traité passé avec un industriel, ces jeunes filles apprendront le métier dans toutes ses parties, de manière à pouvoir diriger au besoin un atelier et, en tout cas, gagner les salaires les plus élevés de la profession.

L'Assistance publique vient, en outre, de louer à Alençon, au prix de 2,050 fr. par an, un vaste immeuble destiné à l'établissement d'une école d'imprimerie, toujours pour les enfants moralement abandonnés.

Enfin, les négociations actuellement ouvertes avec le gouvernement permettent d'espérer qu'on pourra prochainement créer en Algérie une colonie agricole où seront envoyés, au début, une centaine d'enfants.

Athénée louisianais.

Concours littéraire de 1886.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 22 juin 1886 jusqu'au 25 février 1887, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphie ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité, nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Le candidat devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DE LA CONCURR